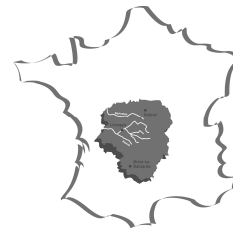


Groupe Radioécologie  
Nord-Cotentin



Groupe d'Expertise Pluraliste  
Mines du Limousin

**25 avril 2007**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Quelle place pour l'expertise pluraliste dans le nucléaire ?**

Malgré la loi sur la transparence et la sécurité nucléaire votée en juin 2006, qui a précisé le statut et les modes de financement des Commissions Locales d'Information (CLI), et la mise en place prochaine du Haut Comité de la transparence, il semble bien que les pouvoirs publics n'aient pas accompagné ces évolutions d'une clarification du rôle des Groupes d'Expertise Pluraliste (GEP) dans les processus de décisions.

Pourtant, les débats publics sur les déchets radioactifs et le projet de réacteur EPR qui se sont déroulés en 2005-2006 avaient conclu à la nécessité de développer l'expertise pluraliste comme un moyen privilégié d'accéder à des informations techniques complexes sur un sujet sensible.

En tant que présidente des groupes d'expertise pluralistes Radioécologie Nord-Cotentin (GRNC) et mines d'uranium du Limousin (GEP Mines du Limousin), je dresse un bilan très positif du travail de ces groupes qui rassemblent une trentaine d'experts d'horizons différents - institutionnels, associatifs ou indépendants, industriels et experts étrangers - sur des sujets ayant donné lieu à des polémiques scientifiques ou judiciaires tels que les leucémies autour de l'usine de retraitement de La Hague (sujet traité par le GRNC) et l'impact des anciennes mines d'uranium du Limousin (sujet traité par le GEP Mines du Limousin).

Au moment où je quitte mes fonctions comme annoncé il y a un an, j'ai écrit le 19 avril dernier aux Ministres de la Santé, de l'Ecologie et de l'Industrie qui m'ont nommée, une lettre dans laquelle j'identifie trois conditions pour que les GEP puissent se projeter dans l'avenir de façon efficace :

- l'évolution de ces groupes vers une structure nationale permanente au statut clair, pouvant être saisie de plusieurs sujets ;
- des règles de financement précises permettant notamment aux experts associatifs ou indépendants de poursuivre leur implication et aux organismes d'expertise institutionnels (l'IRSN<sup>1</sup> mais aussi l'INERIS<sup>2</sup> ou l'InVS<sup>3</sup> selon les thèmes traités) de réaliser dans de bonnes conditions le lourd travail de secrétariat technique de ces structures ;
- et enfin une liaison forte avec le territoire concerné par l'installation ou par le thème traité, au travers des Commission Locales d'Information adéquates.

Dix ans d'expérience dans le GRNC et une première année de fonctionnement du GEP Mines, avec la remise d'un rapport d'étape dès janvier de cette année, ont donné un contenu concret à la notion de démocratie participative dans un domaine technique difficile. Mais il n'est plus possible de continuer sur les mêmes bases.

J'attire l'attention des Ministres sur le fait que l'expertise pluraliste dans le domaine nucléaire doit sortir de la précarité.

**Annie Sugier, Présidente du GRNC et du GEP Mines du Limousin**

<sup>1</sup> Institut de Radioprotection et Sûreté Nucléaire

<sup>2</sup> Institut National de l'environnement industriel et des risques

<sup>3</sup> Institut de Veille Sanitaire